



Association canadienne de la construction

Mémoire pour la consultation prébudgétaires en prévision du Budget fédéral 2025



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

Recommandation 1 : S’attaquer à la pénurie de main-d’œuvre en poursuivant le dialogue avec le secteur canadien de la construction afin de promouvoir les carrières dans ce secteur et de réformer le système d’immigration.

Recommandation 2 : Moderniser les modèles d’appels d’offres et de marchés publics du Canada afin d’accélérer lesancements de projets et de protéger toutes les parties contre l’incertitude et le risque croissants.

Recommandation 3 : Collaborer avec le secteur de la construction afin d’aligner les modèles d’allocation des fonds d’infrastructure pour renforcer la capacité commerciale nationale et internationale du Canada et pour résoudre la crise du logement.

Recommandation 4 : Stabiliser les chaînes d’approvisionnement afin de garantir une industrie de la construction robuste et productive, capable de catalyser la construction d’infrastructures de construction nationale.

L'honorable François-Philippe Champagne, P.C., M.P.
Ministère des Finances du Canada
90, rue Elgin
Ottawa, ON
K1A 0G5

Soumis par courriel : yourbudget-votrebudget@fin.gc.ca

Monsieur le ministre,

Nous vous remercions de nous donner l'occasion d'apporter notre contribution et de formuler des recommandations dans le cadre de la préparation du budget 2025. L'Association canadienne de la construction (ACC) est la voix nationale de l'industrie de la construction au Canada, représentant quelque 18 000 membres dans une structure de 57 associations de construction locales et provinciales partenaires.

La construction est, à bien des égards, l'épine dorsale de l'économie canadienne. Notre secteur emploie plus de 1,6 million de personnes et génère environ 162 G\$ par an pour l'économie, ce qui représente 7,5 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada. Notre qualité de vie, qui inclut la qualité de nos écoles, hôpitaux, centres de loisirs, routes, ponts et transports en commun, parmi tant d'autres, est seulement possible grâce à la construction. L'industrie joue indubitablement un rôle clé dans l'économie future du Canada, en créant des emplois et en reliant les communautés et les pays.

Le gouvernement actuel a explicitement promu un état d'esprit de construction dans sa campagne, et nous nous ferons un plaisir de transformer ces promesses de campagne en engagements tangibles et en actions concrètes. Toutefois, plusieurs questions cruciales, exposées dans cette consultation, font obstacle à la réalisation du programme gouvernemental. Il est essentiel de relever ces défis pour catalyser la construction dans tout le Canada.

Nos recommandations s'inscrivent directement dans le mandat du gouvernement, qui ne cesse d'insister sur la nécessité d'investir au niveau national pour permettre au Canada de s'intégrer dans la nouvelle économie mondiale. Bien que l'ACC soit heureuse d'entendre, continuellement, que les initiatives de construction à l'échelle nationale sont un catalyseur pour stimuler notre économie, comme le codifie le projet de loi C-5, des priorités spécifiques doivent d'abord être prises en compte pour atteindre cet objectif.



- Les infrastructures, y compris les logements, les hôpitaux, les écoles et les corridors commerciaux, ne peuvent être construites sans une main-d'œuvre solide.
- Il est impossible d'attribuer des projets et de commencer les travaux sans moderniser la procédure de passation des marchés.
- Les marchandises ne peuvent pas circuler efficacement en raison des perturbations actuelles de la chaîne d'approvisionnement.

La croissance économique, la prospérité sociale et l'amélioration de la productivité dépendent directement de l'élimination de ces points d'étranglement. Il faut élaborer et mettre en œuvre des solutions significatives dès maintenant.

C'est dans cet esprit que nous avons le plaisir de contribuer à vos importantes délibérations avant le budget 2025. Nous sommes prêts à développer cette proposition et à travailler ensemble pour construire un Canada plus fort et plus résilient.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : S'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre en poursuivant le dialogue avec le secteur canadien de la construction afin de promouvoir les carrières dans ce secteur et de réformer le système d'immigration.

Le secteur de la construction emploie environ 1,6 million de personnes et offre des carrières stables, bien rémunérées et gratifiantes. Le secteur ne s'intéresse pas aux solutions à court terme en matière de main-d'œuvre, et ne souhaite pas exploiter de travailleurs temporaires. Lorsque le Canada accueille des nouveaux arrivants, leurs compétences et leur expérience représentent un investissement important. Toutefois, l'industrie continue de se heurter à des difficultés pour recruter des apprentis afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre nationale.

Le secteur a besoin de l'aide du gouvernement pour mettre en place des ateliers de formation et de développement des compétences afin de promouvoir la construction comme parcours professionnel gratifiant pour la prochaine génération d'apprentis du secteur de la construction. Cela commence par un investissement fédéral dans des programmes de développement de la main-d'œuvre axés sur les métiers. Nous appelons également à une exposition précoce et à la déstigmatisation des métiers auprès des jeunes Canadiens par les systèmes scolaires.

L'industrie doit adopter une approche en deux volets : investir dans des changements sociétaux à long

terme dans les attitudes, les messages et les programmes canadiens concernant la perspective d'une carrière dans les métiers afin d'encourager l'adoption naturelle, et préconiser la simplification des processus d'immigration afin d'aligner les compétences et les titres de compétences des nouveaux arrivants pour remédier à la crise immédiate de la main-d'œuvre.

Bien que le gouvernement ait mis en place des programmes alternatifs, tels que l'Entrée express dans la catégorie des métiers et le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (PTMS), pour mettre en valeur les métiers sans devoir rivaliser avec les seuils plus élevés de la Catégorie de l'expérience canadienne (CEC), ces voies restent systématiquement sous-utilisées. Depuis 2015, le PTMS n'a admis que 0,5 % de l'ensemble des résidents permanents au Canada. Et depuis 2025, il n'y a eu aucun tirage au sort fondé sur les métiers, et seulement deux tirages au sort depuis qu'ils ont commencé en 2024, ce qui a donné lieu à seulement 3 600 personnes invitées à la résidence permanente, alors que le tirage au sort fondé sur la maîtrise du français a donné lieu à 42 000 invitations, ce qui met en évidence un manque continu et disproportionné de priorité sur l'immigration fondée sur les métiers par rapport aux autres catégories économiques « en demande ».

Selon la [Recherche sur l'opinion publique 2025](#) menée dans le cadre de la campagne « La construction pour les Canadiens », les données révèlent que seulement 10,5 % des Canadiens sondés pensent que le gouvernement gère bien les besoins en main-d'œuvre dans le secteur de la construction. L'ACC a déjà souligné un paradoxe : parmi les facteurs qui accélèrent les mises en chantier, on compte la disponibilité de la main-d'œuvre. Pourtant, peu d'interventions ont été faites pour réformer la structure du système d'immigration afin de répondre aux besoins immédiats de l'économie canadienne et à la demande de logements. Par conséquent, nous recommandons de calibrer les canaux commerciaux existants afin qu'ils soient utilisés comme prévu ou d'évaluer le programme d'immigration canadien afin de remanier les programmes inefficaces qui ne sont pas adaptés aux besoins actuels du marché.

Recommandation 2 : Moderniser les modèles d'appels d'offres et de marchés publics du Canada afin d'accélérer les lancements de projets et de protéger toutes les parties contre l'incertitude et le risque.

Nous continuons à demander au gouvernement de moderniser ses procédures de passation de marchés afin de garantir que les principes d'équité, d'innovation et de concurrence soient intégrés dans le processus d'appel d'offres. Les marchés publics peuvent prendre plusieurs mois ou années, de la conception d'un projet à son achèvement. Ce processus prolongé et incertain crée une grande imprévisibilité pour les entreprises et les entrepreneurs, les forçant souvent à absorber les risques financiers, y compris ceux associés aux droits de douane potentiels ou réels.

L'état actuel des marchés publics est dépassé. Leur manque de modernisation étouffe l'innovation et réduit la productivité globale. Compte tenu de l'élan récent du gouvernement dans la simplification des approbations pour les projets de construction nationale, le moment est venu d'appliquer le même sentiment d'urgence et d'innovation pour réformer la passation des marchés. La pratique de longue date consistant à attribuer des contrats au moins coûtant ne tient pas compte de l'innovation et de la résilience à long terme. L'ACC appelle à une meilleure collaboration en matière de passation de marchés afin d'accélérer la réalisation des projets tout en adoptant des pratiques exemplaires innovantes et durables. Nous préconisons l'adoption d'une approche collaborative et agile en matière de marchés publics. Au lieu de financer des projets individuels au cas par cas, la passation de marchés devrait aller au-delà des offres à bas prix ou des partenariats public-privé (PPP).

La récente menace de droits de douane de la part de notre voisin au sud a mis en évidence que les risques ne sont pas équitablement répartis. Le gouvernement doit reconnaître ce déséquilibre et s'efforcer de régulariser les appels d'offres et les marchés publics afin d'empêcher que les entrepreneurs soient contraints d'absorber ces coûts sans protection. Les modifications doivent tenir compte des réactions et des évaluations des professionnels du secteur, par exemple celles du Comité canadien des documents de construction (CCDC). Sans ces orientations, de nombreux projets prévus pourraient être reportés indéfiniment en raison de leur impossibilité financière.

Recommandation 3 : Collaborer avec le secteur de la construction afin d'aligner les modèles d'allocation des fonds d'infrastructure pour renforcer la capacité commerciale nationale et internationale du Canada et pour résoudre la crise du logement.

Face aux turbulences économiques et politiques que connaissent les États-Unis, il est urgent d'augmenter les investissements globaux dans les infrastructures afin de construire une économie canadienne forte. Qu'il s'agisse de renforcer le commerce intérieur et international ou d'accélérer les mises en chantier, il est essentiel d'investir durablement dans les infrastructures. L'ACC apprécie les efforts du gouvernement pour démanteler les obstacles commerciaux interprovinciaux à l'aide du projet de loi C-5 et pour résoudre toutes les exceptions restantes dans l'Accord de libre-échange du Canada (ALEC).

Certes, notre industrie et le gouvernement fédéral conviennent de l'importance d'augmenter les investissements dans les projets d'infrastructure. Cependant, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour établir des stratégies cohérentes et fiables de financement, d'attribution et d'entretien à long terme. Ces mesures sont essentielles pour soutenir la croissance économique du Canada.



Historiquement, les investissements dans les infrastructures au Canada ont été irréguliers, ce qui a entraîné une réduction estimée à 8,6 % du taux de rendement économique du pays. Le rapport du Vérificateur général de 2021 a constaté que le gouvernement n'était pas en mesure de fournir un rapport public significatif sur les progrès globaux du plan *Investir dans le Canada* vers les résultats escomptés, y compris la prise en compte des retards et des réaffectations de fonds non dépensés chaque année. Cela suggère que les objectifs de financement ne correspondent peut-être pas aux besoins réels des provinces et des municipalités, et que le gouvernement fédéral manque possiblement d'agilité pour réagir rapidement et efficacement afin d'allouer des fonds. C'est cette imprévisibilité dans le financement des projets qui a coûté à l'économie canadienne un tiers de son potentiel de croissance du PIB réel.

On constate un exemple de ce décalage en Ontario, où le gouvernement fédéral couvre environ 12 % des risques liés à l'infrastructure publique ontarienne, alors qu'il reçoit 39 % des avantages fiscaux. Pendant ce temps, les gouvernements basés en Ontario portent 88 % du financement tout en ne recevant que 61 % des bénéfices budgétaires. Ce déséquilibre illustre à quel point le modèle de financement actuel a conduit à un sous-investissement structurel à long terme dans les infrastructures publiques.

Recommandation 4 : Stabiliser les chaînes d'approvisionnement afin de garantir une industrie de la construction robuste et productive, capable de catalyser la construction d'infrastructures de construction nationale.

Selon la [Société canadienne d'hypothèques et de logement](#) (SCHL), l'enquête sur l'utilisation et la réglementation des terres municipales indique qu'il faut une année entière pour examiner et approuver les logements collectifs, la période de construction s'étalant sur sept à huit ans en moyenne. Les processus d'approbation des projets de construction nationale et des grands projets de défense, eux, s'étendent sur plusieurs années, de sorte que de nombreux coûts et exigences technologiques initiaux deviennent obsolètes.

Si l'on ne renforce pas la chaîne d'approvisionnement en matériaux de construction du Canada, on ne saurait trop insister sur les risques pour l'industrie de la construction. Le secteur a subi des perturbations répétées, de la pandémie de COVID-19 à la crise des conteneurs maritimes de 2021, auxquelles s'ajoute la guerre commerciale avec les États-Unis de 2025. Ces événements ont créé des pressions cumulatives sur les systèmes de transport et logistiques à la fois au pays et ailleurs. L'augmentation du coût des matériaux, associée à une perte de confiance, affecte énormément le



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

nombre de projets lancés, car l'enchevêtrement de notre chaîne d'approvisionnement avec celle des États-Unis — à savoir, le manque de stabilité de la chaîne d'approvisionnement canadienne — force l'industrie à entrer dans un cycle instable d'expansions et de ralentissements.

Bien qu'il soit essentiel que le Canada réagisse avec force et intelligence face aux politiques commerciales américaines, l'industrie est d'avis que les contre-mesures tarifaires nuisent, sans équivoque, au secteur de la construction. Qu'il s'agisse des prix changeants et fluctuants du bois, de l'acier ou du ciment, les droits de rétorsion exercent une pression sur notre industrie et la rendent plus vulnérable en cette période de turbulence politique et économique. L'ACC réitère à tous les paliers de gouvernement qu'ils devraient plutôt envisager des mesures économiques pour soutenir les entreprises canadiennes et pour stimuler notre économie, en consultation avec l'industrie. Nous reconnaissons la réponse du gouvernement par le *Décret de remise de la surtaxe des États-Unis*. Or, le champ d'application actuel de ce processus de remise exclut explicitement la construction. Il s'agit d'une omission importante, compte tenu de la pression indéniable et du coût financier que la construction a subis en raison de la déstabilisation répétée de ses chaînes d'approvisionnement. Nous recommandons d'affiner le processus de remise en consultant les parties prenantes du secteur de la construction afin d'identifier les difficultés communes et de garantir un remboursement équitable et rapide pour les secteurs qui ont le plus souffert des perturbations commerciales.

Conclusion

Au nom de l'ACC et de ses membres, merci de nous avoir permis de formuler ces recommandations.

Nous serions ravis de vous rencontrer, vous et votre équipe, pour approfondir ces recommandations. Nous sommes convaincus que l'industrie de la construction est une pierre d'angle de la croissance et de la prospérité du Canada. Nous sommes prêts à collaborer avec les ministères concernés pour jeter les bases d'un Canada plus connecté, plus compétitif et plus résilient.

Nous vous souhaitons, à vous et à votre ministère, beaucoup de succès lors de la préparation et de la mise en œuvre du Budget 2025.

Sincères salutations,



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

Rodrigue Gilbert

Président, Association canadienne de la construction